

# Erquy : chute mortelle sur un chantier du parc éolien

Lundi à Erquy (Côtes-d'Armor), une promeneuse de 70 ans a fait une chute dans une tranchée sur le chantier de raccordement du parc éolien en mer. Une enquête est ouverte pour homicide involontaire.

## Fait divers



Une femme de 70 ans est décédée, lundi vers 15 h 30, sur le chantier de raccordement du parc éolien en baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor). Le drame est survenu sur la plage de Caroual à Erquy, où la société RTE installe les câbles électriques souterrains qui doivent relier les futures éoliennes au réseau électrique.

### Une chute dans un canal de 4 à 6 m

« Des premiers éléments recueillis, il apparaît que cette personne se promenait en bord de mer, à marée basse, de l'eau à mi mollets. Elle marchait seule, son mari et sa fille qui



Le chantier de RTE est installé sur la plage de Caroual à Erquy (Côtes-d'Armor). L'entreprise installe les câbles qui relieront le futur parc éolien offshore de la baie de Saint-Brieuc au réseau électrique.

PHOTO : OUEST-FRANCE

l'accompagnaient n'étant pas à proximité immédiate », indique Nicolas Heitz, le procureur de la République de Saint-Brieuc, dans un communiqué de presse.

La victime, originaire de la région rennaise selon nos informations, est tombée dans un canal rempli d'eau, d'une profondeur de 4 à 6 mètres, et « avec un dénivelé quasi-immédiat ». Malgré l'intervention d'un témoin qui a sorti la septuagenaire de l'eau, « les

manœuvres de réanimation demeureraient malheureusement vaines », poursuit le magistrat.

Le chantier opéré par RTE consiste à creuser deux tranchées d'une largeur de 60 m et d'une longueur de 250 m sur la plage, afin d'y enterrer deux gros câbles de 225 000 volts. « Un des canaux a été partiellement comblé quand le second devait l'être après l'intervention des plongeurs pour ancrer les câbles en les

lestant, indique le Parquet. La victime a chuté dans le canal non comblé et rempli d'eau. »

Le corps de la victime a été transporté à l'institut médico-légal de Rennes, le procureur a requis une autopsie pour établir la cause exacte du décès. Cette autopsie a permis de conclure à une mort « très probablement par asphyxie ». Des examens médico-légaux complémentaires vont être réalisés pour confirmer cette conclusion.

### Enquête pour homicide involontaire

Une enquête en flagrance a été ouverte par le parquet de Saint-Brieuc pour homicide involontaire. Elle a été confiée à la brigade de recherches de Saint-Brieuc et à la brigade territoriale de Pléneuf-Val-André. La section de recherches de la gendarmerie maritime a aussi été saisie.

« Les constatations sur place sont toujours en cours, indiquait, hier soir, Nicolas Heitz, tout comme les auditions des témoins, afin de déterminer les circonstances exactes de ce décès. Dans ce cadre, un état des lieux des mesures de signalisation et de sécurité mises en place sur le chantier sera également réalisé. »

Thibaud GRASLAND.

des  
ces  
A  
(12  
un  
un  
not  
été  
No  
dér  
L

isr  
20;  
me  
per  
pol  
s'aj  
anr  
fut  
n'ai

Ce  
dar  
qu  
tior  
rist  
pro  
mie  
ten  
ser

U

Da  
de

Ro  
rug  
Un  
pay  
Cel  
Trie  
hat  
ma  
vor